

Orientation 02-3: Mieux connaître et valoriser le patrimoine culturel

Orientation 02-3: Mieux connaître et valoriser le patrimoine culturel

Le patrimoine culturel des Causses et des Cévennes est riche et diversifié, malgré son caractère peu monumental. Il témoigne d'une occupation humaine continue au cours des différentes périodes du passé : préhistoire et protohistoire, époque médiévale et moderne. Ces hommes ont marqué le territoire de leur empreinte en s'adaptant aux contraintes du climat, du relief, et de l'altitude, et en exploitant les ressources locales, y compris dans une dimension industrielle rurale.

Ce patrimoine hérité est fragile et il a été fortement marqué par l'exode rural qui a saigné le territoire entre 1850 et 1970 : plus des 2/3 de la population ont quitté le pays, entraînant un abandon important des systèmes construits (terrasses, systèmes hydrauliques, moulins, champs, châtaigneraies...), et des traditions qui y étaient attachées (langue occitane, savoir-faire, mémoire orale...).

Aujourd'hui, ce patrimoine intéresse de nombreux acteurs qui s'y investissent pour le sauvegarder et le faire vivre. Si beaucoup d'actions ont été lancées en faveur du patrimoine, certains domaines restent à explorer ; la charte est l'occasion de mettre l'accent sur des actions possibles pour les années à venir, dans le domaine de la recherche, de la protection, de la restauration et de la mise en valeur. L'effort particulier affiché sur les thèmes retenus n'exclut naturellement pas un éventuel soutien sur d'autres thèmes comme les temps modernes ou l'ethnologie.

Une attention particulière est portée à la qualité scientifique des actions et au sérieux des travaux, notamment en facilitant la recherche (moyens matériels offerts aux chercheurs comme des bourses ou le logement, renforcement des liens avec les universités,...)

Au-delà de la préservation de ces patrimoines, il est également essentiel de transmettre et faire vivre les savoir faire des hommes qui les ont créés.

Pour certains, ces savoir-faire ont encore aujourd'hui une fonction économique avérée, et leur dynamique est directement subordonnée au soutien au marché les concernant et à la structuration de l'offre économique. Les savoir-faire liés au bâti (pierre sèche, lauze...) sont ainsi traités dans la mesure 423, ceux liés à la mobilisation des ressources pastorales dans la mesure 514 de la charte, et ceux liés à l'entretien des vergers fruitiers et des châtaigneraies dans la mesure 214.

Pour d'autres, comme par exemple la vannerie, ces savoir faire ont aujourd'hui une vocation économique très limitées, et leur transmission passe alors à travers des animations et le soutien à des associations, notamment dans le cadre du festival nature (mesure 143).

• Mesure 2.3.1. Redécouvrir l'époque des premiers temps

Il faut remonter au néolithique pour trouver les premières traces importantes d'occupation humaine : menhirs et dolmens du massif des Bondons, des causses ou du plateau des grès

Orientation 02-3: Mieux connaître et valoriser le patrimoine culturel

ardéchois, largement visibles dans le paysage ; mégalithes des vallées cévenoles, de dimensions moins spectaculaires mais tout aussi nombreux. Elles constituent le plus ancien élément du patrimoine archéologique d'importance nationale. Ils témoignent de la forte poussée démographique de la fin du néolithique et du chalcolithique en Europe occidentale. Le secteur des Bondons en compte près de 157, ce qui constitue une concentration remarquable ; les plus grands, relevés dans les années 1980, mesurent 4,80 mètres.

Pour l'époque gallo-romaine, quelques sites ont été mis à jour et sont accessibles au public. Le plus remarquable est le mausolée de Lanuéjols, qui nous est parvenu en parfait état de conservation et qui a été récemment restauré. Un autre site a été mis à jour dans les Cévennes, la villa gallo-romaine de Saint-Clément, dont il reste des fondations bien visibles. Cette époque se caractérise également par le développement de quelques villas dotées, sur le modèle romain, de confort (chauffage au sol, sols mosaïqués), et par plusieurs activités qui marquent le territoire : le travail du métal (fer), la terre cuite (ateliers de potiers du Rozier et four à tuiliers au Col de la Croix Berthel) et la résine de pin ou poix (cause Noir et Méjean).

Les programmes de recherches sur les époques clés (préhistoire, protohistoire et époque gallo-romaine) sont poursuivis. Ces études permettent de mieux connaître le fonctionnement, les activités, les lieux de résidence des hommes du néolithique, ainsi que le phénomène des mégalithes.

Un programme d'actions sur les mégalithes est mis en place en partenariat avec la DRAC. Ce programme permet, à partir d'un état des lieux complet de l'existant et des sites déjà restaurés et relevés, de définir les actions à mener : fouilles, études, relevage, protection ou restauration. Ce programme porte sur les plateaux calcaires, mais aussi sur les crêtes cévenoles et sur l'Aigoual.

Contributions des communes adhérentes

Intégration dans les documents d'urbanisme
Participation aux projets

Principaux autres partenaires à mobiliser

Régions, Départements
DRAC
Scientifiques de l'archéologie et du patrimoine
Musées
Propriétaires

• Mesure 2.3.2. Porter un nouveau regard sur le moyen âge

Le territoire des Cévennes comporte de nombreux sites médiévaux : châteaux forts, tours, églises romanes, ponts, abbayes, villages médiévaux..., pour certains en bon état mais pour d'autres plus dégradés.

Orientation 02-3: Mieux connaître et valoriser le patrimoine culturel

Cette période de l'histoire reste relativement méconnue et mérite une attention particulière pour mieux comprendre et expliquer l'organisation des Cévennes et des Causses durant ces siècles.

L'étude récente d'une forteresse médiévale du V^e ème siècle à la Malène (Piboulèdes) confirme l'intérêt d'explorer de nouveaux sites et d'acquérir de nouvelles connaissances sur ces époques.

Dans le domaine de la valorisation du patrimoine médiéval, plusieurs sites ont déjà fait l'objet d'actions fortes, comme le circuit des églises romanes, le village de la Garde Guérin, le château de Calberte, ou la Tour du Canourgue, les châteaux d'Aujac et de Portes,...

Cette époque importante pour l'histoire des Cévennes et des Causses nécessite des recherches, études et actions de restauration complémentaires.

Devant l'importance des sites à étudier et à valoriser, une grille d'analyse des projets est mise en place avec les différents acteurs du patrimoine, de manière à définir collectivement les priorités d'étude, de restauration, de protection et de valorisation.

Des actions de recherche, de restauration, de valorisation et de sensibilisation sont mises en oeuvre sur ces sites prioritaires.

La mise en réseau des différents sites est favorisée et permet notamment un échange des savoir-faire.

Rôle de l'établissement public du Parc national

Participation à l'élaboration de la grille de lecture
Accompagnement technique

Contributions des communes adhérentes

Intégration dans les documents d'urbanisme
Participation aux projets

Principaux autres partenaires à mobiliser

Régions, Départements
DRAC
Scientifiques de la période médiévale, musées
Propriétaires et associations engagées dans la réhabilitation

• Mesure 2.3.3. Réinvestir le patrimoine industriel et minier

Dans un pays de moyenne montagne fortement habité, les cévenols ont su utiliser toutes les matières premières d'origines agricoles (laine et soie) et minérales du sous-sol (charbon et minerais métalliques) pour développer une industrie qui a été importante à une époque pour une société rurale.

Orientation 02-3: Mieux connaître et valoriser le patrimoine culturel

Filatures, bonneteries, chapelleries et industries verrières, mais aussi mines et forges se développent et connaissent leur apogée au XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle. Même si ces usines, mines, et manufactures ont largement fermé leurs portes, les Cévennes ont hérité d'un vaste patrimoine d'architecture industrielle, encore relativement récent.

Les sites d'activité minière sont essentiellement concentrés dans les vallées cévenoles, où les filons de micaschistes ont permis l'implantation des lieux d'extraction et des usines de traitement. Parmi les sites les plus intéressants il faut citer Vialas (projet en cours), les gorges du Chassezac (la Rouvière), Bessèges, St Maurice de Ventalon (Villaret), Villemagne (Aigoual), Villefort (fonderie royale) ou le Collet de Dèze (Richaldon).

Ces sites miniers sont souvent très dégradés, et l'accès aux galeries est souvent difficile (sites escarpés, isolés, sur des petites routes) et dangereux ; certains sites industriels anciens restent très pollués, ce qui pose la question de leur dépollution. Ce pan de l'histoire est à valoriser, parce que les sites miniers des Cévennes ont été exploités très tôt, dès l'époque gallo-romaine, parce que leur abandon est récent (Bessèges et bassin houillier) et qu'ils ont fortement marqué l'identité des paysages, l'architecture de certaines vallées et la culture des hommes.

Un autre pan du patrimoine industriel concerne les moulins, très présents dans toutes les vallées cévenoles, et dont quelques éléments sont encore bien conservés, même si très peu de moulins sont en activité ou restaurés.

Plusieurs associations, collectivités ou particuliers sont intéressés par des projets de restauration, valorisation, voire de réutilisation de moulins à des fins touristiques ou économiques (Grattegals notamment).

Les verreries ont également occupé une place très importante, en particulier sur l'Aigoual et dans les vallées cévenoles. Elles méritent une attention particulière et un travail de recherche archéologique et de valorisation pourrait y être entrepris.

Les partenaires de la charte souhaitent réinvestir ce patrimoine industriel et minier.

Devant l'importance des sites à étudier et à valoriser, une grille d'analyse de l'intérêt des projets est mise en place collectivement avec les différents acteurs intervenant sur ce patrimoine. Cette grille de lecture permet de définir les priorités d'intervention (études, restauration, protection, valorisation).

Des actions de recherche, restauration, valorisation et de sensibilisation sont mises en oeuvre sur les sites identifiés comme prioritaires au regard de la grille d'analyse des projets.

Rôle de l'établissement public du Parc national

Participation à l'élaboration de la grille de lecture
Accompagnement technique

Contributions des communes adhérentes

Intégration dans les documents d'urbanisme
Participation aux projets

Orientation 02-3: Mieux connaître et valoriser le patrimoine culturel

Principaux autres partenaires à mobiliser

Région (Service régional de l'Inventaire), Départements, DRAC, DREAL, Associations impliquées dans des projets autour du patrimoine industriel, Propriétaires

• Mesure 2.3.4. Conserver les racines occitanes

Les Cévennes constituent l'ancien territoire limite entre le Sud Occitan et le Nord Occitan. Si la langue occitane n'est plus aujourd'hui le vecteur de la communication comme au début du siècle et encore après la dernière guerre mondiale, elle reste fortement présente dans la mémoire des habitants, dans les noms de lieux, les recettes, les proverbes, la mémoire orale du pays et des anciens. On constate également un regain d'intérêt pour l'occitan à travers des cours de langue occitane, des spectacles, des groupes de musique traditionnelle et des ouvrages sur le sujet.

Les partenaires de la charte souhaitent prendre part à la conservation des racines occitanes du territoire.

La langue est un vecteur privilégié de transmission des savoirs identitaires, et notamment concernant le patrimoine naturel. L'exploration de la mémoire orale existante dans le domaine naturaliste (faune et flore en particulier) permet d'incorporer aux inventaires et publications naturalistes du Parc national une traduction des termes du patrimoine naturel en occitan.

La toponymie renvoie très souvent à l'occitan, elle permet de dire les lieux, de les décrire; et donc de comprendre le vécu, l'histoire et de ce fait même la nature des lieux-dits. Des actions de recherche et de valorisation dans le domaine de la toponymie sont mises en oeuvre pour permettre d'éclairer l'histoire écologique par « l'archéologie toponymique ».

Un soutien est apporté au développement de l'utilisation culturelle de la langue occitane, notamment par son intégration aux programmations culturelles du territoire (contes et rencontres, spectacles en occitan, festival nature...).

La langue occitane est prise en compte dans les interventions développées dans les établissements scolaires dans le cadre de la mesure 134 consacrée à l'éducation au développement durable et au patrimoine.

Principaux autres partenaires à mobiliser

Régions (Cirdoc)
DRAC
Foyers Ruraux, Associations s'intéressant à l'occitan
Référence ID de l'article : #3251
Auteur : Alicia Lambert
Dernière mise à jour : 2014-07-31 10:14